

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.114

L'An Deux Mille Trois, le 2 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

25 NOVEMBRE 2003

25 NOVEMBRE 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, MM. GUIARD, LIBOUBAN, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, M. POTENNEC, Mme TERRIEN-DACOSTA, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LABEYRIE par M. MOST
M. RAYMOND par Mme DOUMECQ
M. SIMONNET par Mme PELTIER
Mme JOLY par M. MERLE

ABSENTS-EXCUSES : M. BOISNARD, Melle ISENDICK

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 31

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°4 DE L'EXERCICE 2003

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation d'une décision modificative de crédits N°4/2003.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- . Ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- . Vu l'avis de la Commission des Finances,
- . Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De modifier les crédits de l'exercice 2003 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<u>BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
2184 0201 - Hôtel de Ville Matériel de bureau	+ 1 600	
2188 311 - Ecole de Musique - Matériel	+ 3 616	
1323 213 - Subvention Ecoles		+ 2 182
28188 01 - Amortissements		+ 3 034
	=====	=====
	+ 5 216	+ 5 216
 <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
60632 0207 - CTM Petit matériel	+ 50 000	
6132 0209 - Locations Immobilières	+ 14 000	
6226 0201 - Honoraires (GALTIER)	+ 32 200	
6227 0201 - Actes & Contentieux	+ 8 000	
63512 0209 - Taxes Foncières	+ 40 000	
6574.0241 - Subventions (SIAC)	+ 5 000	
6574.40 - Subventions (FOOT)	+ 9 147	
6574.5220 - Subventions (RICOCHET)	+ 1 000	
6811.01 - Amortissements	+ 3 034	
7911 - Transfert de charges (Sinistre Guinielle)		+ 81 000
022 - Dépenses imprévues	- 81 381	
	=====	=====
	+ 81 000	+ 81 000

BUDGET CAREL

AMORTISSEMENTS - REGULARISATION

28032.24		+ 13 145
2805.24		- 13 145
28158.24		+ 2 902
28183.24		+ 2 560
28184.24		- 2 620
68111.24	+ 8 789	
68112.24	- 4 722	
68113.24	- 1 166	
68115.24	+ 5 138	
68116.24	- 1 828	
68117.24	- 749	
68118.24	- 2 620	
	=====	
	+ 2 842	+ 2 842

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 décembre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS